

La ministre Genetet a annoncé ses mesures de « l'acte II du choc des savoirs ». Ces décisions font suite à la réunion du 21 octobre que la FNEC FP FO avait ainsi résumée :

- Aucune réponse aux revendications sur les postes et les salaires ;
- Maintien de la contre-réforme du "choc des savoirs" et de tous les dispositifs que nous combattons (évaluations, nouveaux programmes...) et aggravation de la territorialisation.

La FNEC FP-FO avait rappelé que la seule adaptation possible du « choc des savoirs » est son abrogation dans son entièreté : que ce soient les mesures de groupes de niveaux, de besoin, la labellisation des manuels, la classe prépa seconde qui fragilise le lycée professionnel, les nouvelles conditions de redoublement, le DNB obligatoire, aucun aspect de la réforme n'est acceptable. En plus de l'abrogation du texte, il faut rétablir les moyens pour tous les dédoublements et options qui ont été sacrifiés, réintroduire l'heure de technologie en 6ème.

La ministre reste sourde aux revendications et au rejet exprimé toute l'année dernière par la mobilisation (grève, manifestations, rassemblements, AG, réunions publiques, opérations "collèges morts ou vides"...) et par le vote contre quasi unanime au CSE (0 pour, 68 contre et 1 abstention).

Les annonces vont même encore plus loin dans la déréglementation, la territorialisation, la surcharge de travail pour les personnels et donc la destruction de l'École publique :

**- Maintiens des groupes en français et en mathématiques en 6ème et en 5ème**

La ministre a précisé que la mise en place des groupes de besoin en 6ème et 5ème serait obligatoire à la rentrée prochaine sans donner les moyens pour mettre en place des groupes à effectifs réduits.

**- Groupes de besoins étendus en 4ème et en 3ème et augmentation de « devoirs faits » et des « stages de réussite »**

Une heure de groupe par semaine en alternance entre les mathématiques et le français sera dédiée à la mise en place de groupes de besoin. Ce sont donc deux heures de plus qu'il faudrait mettre en barrette dans les emplois du temps. Des difficultés en plus pour les chefs d'établissements, des emplois du temps encore plus détériorés pour les enseignants.

La ministre chiffre à 1000 le nombre de postes supplémentaires que cela représenterait. Alors que le budget prévoit 500 suppressions de postes à la rentrée 2025, la ministre évoque des « redéploiements ».

La ministre souhaite aussi permettre à deux fois plus d'élèves de suivre des heures de « devoirs faits ». Les heures ne sont déjà pas toutes assurées cette année : les enseignants refusant toujours plus d'heures, des rémunérations en Pacte... Et pendant les vacances, plus de « stages de réussites », eux aussi financés par des Pactes.

**- Brevet obligatoire à la session 2027**

La ministre Genetet estimant que les élèves entrés en 6ème en 2023 auront tous pu « bénéficier » du « choc des savoirs » ou de l'heure supplémentaire en mathématiques ou en français (retirée dès l'année suivante sans retour de l'heure de technologie), il serait légitime de rendre le brevet des collèges obligatoire en 2027. Les élèves qui n'obtiendraient pas le brevet seraient affectés en CAP ou dans une classe « prépa seconde ». La part de contrôle continu sera réduite à 40% pour la session 2026.

### **- Labellisation des manuels**

Malgré l'opposition de tous, là encore, la ministre Genetet confirme la procédure de labellisation des manuels. La FNEC FP-FO a toujours dénoncé l'attaque contre la liberté pédagogique. Le financement par l'état des manuels labellisés imposés en CP/CE1 en éducation prioritaire et en zone rurale est insupportable.

### **- Recrutement de 150 CPE et 600 AED en janvier 2025**

Pour améliorer le « climat scolaire », le recrutement de 150 CPE et 600 AED est prévu. Ce sont les 10000 suppressions de postes statutaires en 10 ans qu'il faut rétablir. Alors qu'il manque partout PsyEN, médecins et infirmières scolaires, assistantes sociales, 150 CPE pour toute la France pourraient améliorer le climat scolaire ? C'est de la provocation.

### **- Et les autres mesures**

La ministre a de plus annoncé une épreuve anticipée de mathématiques pour tous les élèves de 1<sup>ère</sup> des nouveaux programmes en français et mathématiques pour les cycles 1 ; 2 et 3 à la rentrée 2025 et la poursuite de la réforme du lycée professionnel.

### **La FNEC FP-FO n'accepte pas ce passage en force, tout comme elle n'accepte pas les attaques contre les fonctionnaires du ministre Kasbarian**

L'heure est au rassemblement des personnels, afin d'engager dès maintenant la préparation de la grève pour l'annulation des 4000 suppressions de postes, la grève pour aucune fermeture de classe, aucune fermeture de poste, pour l'abrogation de la réforme du « choc des savoirs » dans son intégralité et pour la satisfaction de toutes les revendications des personnels. L'heure est à la préparation de la grève avec tous les agents de la Fonction publique contre les mesures Kasbarian de mise en place des 3 jours de carence, de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie à 90% et des attaques à venir contre le Statut !

### **La FNEC FP-FO propose l'action commune aux autres fédérations de l'Education nationale : l'action pour gagner, pas les journées d'action, la vraie grève jusqu'à satisfaction !**

**Elle invite les personnels à se réunir partout sur leurs lieux de travail, dans les réunions syndicales pour débattre de ces questions, de la manière la plus efficace de faire reculer le gouvernement.**

*Montreuil, le 13 novembre 2024*